



la vie

LANDRÉENNE

Mai 2026 • N°628

05 Cérémonie du 8 mai

08 Le prix des Lecteurs

14 La guinguette de Cara'Bella

PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2026 À 19 HEURES

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 9 DÉCEMBRE 2025

Le procès-verbal étant parvenu à l'ensemble des membres du conseil municipal, M. Christophe RICHARD, Maire, appelle le conseil municipal à émettre des observations.

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal à la MAJORITÉ (1 CONTRE : S. EL MAMOUNI) **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance 9 décembre 2025.

1 – DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS - BUDGÉTAIRES 2026

M^{me} Myriam TEIGNÉ, Adjointe au Maire en charge des finances expose que l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « [le] maire présente au conseil municipal [...] un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. [...] ».

Conformément aux dispositions cumulées des articles L. 2312-1 et L.5217-10-4 du CGCT, le débat sur les orientations budgétaires (DOB) doit se tenir dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget primitif, et la présentation du rapport y afférant doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire national et local, ainsi que les objectifs financiers et priorités de la municipalité pour la construction du projet de budget primitif 2026, sont notamment détaillés dans le rapport sur les orientations budgétaires, annexé à la délibération.

Ce rapport constitue le support du débat d'orientations budgétaires 2026 de la commune.

Vu loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 106 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5217-10-4 ;

Vu le règlement budgétaire et financier, approuvé par délibération du conseil municipal du 7 novembre 2024 ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026, annexé à la délibération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la **MAJORITÉ** (1 CONTRE : S. EL MAMOUNI ; 2 ABSTENTIONS : J. ROUZINEAU, G. COUE) de :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2026 sur la base du rapport des orientations budgétaires,

- **AUTORISE** M. le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

2 – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMPLEXE LES NOUËLLES DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

M^{me} Myriam TEIGNÉ, adjointe au maire présente le projet de rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles. Ce projet peut bénéficier d'un financement dans le cadre du programme LEADER, notamment pour les travaux de géothermie, qui s'inscrivent dans l'action n°1 visant à « réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables ».

Le coût prévisionnel des travaux de géothermie s'élève à 267 687 € HT. Les modalités de financement, incluant les ressources allouées, sont détaillées dans le plan de financement ci-dessous.

PLAN FINANCEMENT PRÉVISIONNEL - Travaux géothermie			
DÉPENSES	RESSOURCES		
	Montant € HT	Financiers	Montant € HT
LOT 17 FORAGE GÉOTHERMIE	114 922	ADEME	26 850
LOT 15 PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE VENTILATION		LEADER	42 000
5-1 local technique	152 766	DSIL 2024	11 274
		REGION	5 534
		Fonds concours CCSL	11 274
		FONDS VERTS 2024	50 221
		Sous-total financiers	147 153
		Emprunt	80 000
		Fonds propres	40 534
Total dépenses	267 687	Total ressources	267 687

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à **l'UNANIMITÉ** (2 ABSTENTIONS : J. ROUZINEAU et S. EL MAMOUNI) :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** l'aide financière du LEADER auprès du GAL Sèvre et Loire,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds et à effectuer toutes les démarches nécessaires en ce sens,
- **S'ENGAGE** à mobiliser l'autofinancement supplémentaire nécessaire en cas d'augmentation des coûts ou diminution des ressources.

3 – RESTAURATION DU COURS D'EAU RUISSEAU DE BRIACÉ DANS LA ZONE LE GARINNEAU DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

M^{me} Myriam TEIGNÉ, adjointe au maire présente le projet de restauration du cours d'eau ruisseau de Briacé dans la zone Le Garinneau. Ce projet peut bénéficier d'un financement dans le cadre du programme LEADER, suivant la fiche-action n°3 « favoriser la biodiversité, la bonne gestion des espaces naturels et des milieux aquatiques ».

Le coût prévisionnel des travaux pouvant être financés s'élève à 201 000 € HT, sachant que les modalités de financement, incluant les ressources allouées, sont détaillées dans le plan de financement ci-dessous.

PLAN FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
DÉPENSES	RESSOURCES		
	Montant € HT	Financiers	Montant € HT
Réalisation d'un pont cadre	13 000	LEADER	42 000
Autres travaux	188 000	MAIF AMI en cours d'instruction	84 644
		Sous-total financiers	126 644
		Fonds propres	74 356
Total dépenses	201 000	Total ressources	201 000

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à **l'UNANIMITÉ** (1 ABSTENTION : S. EL MAMOUNI) :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** l'aide financière du LEADER auprès du GAL Sèvre et Loire,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds et à effectuer toutes les démarches nécessaires en ce sens,
- **S'ENGAGE** à mobiliser l'autofinancement supplémentaire nécessaire en cas d'augmentation des coûts ou diminution des ressources.

4 – AMÉNAGEMENT ET MISE EN CONFORMITÉ VESTIAIRES STADE CHARPENTIER DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026

M^{me} Myriam TEIGNÉ, Adjointe au Maire en charge des finances expose que le projet de modernisation et d'amélioration des infrastructures sportives du stade s'articule autour de trois axes principaux :

- l'amélioration des conditions d'accueil pour les usagers (sportifs, publics, bénévoles) via la rénovation des vestiaires, douches et espaces de restauration,
- la mise aux normes des installations (électricité, plomberie, accessibilité) pour garantir la sécurité et la conformité réglementaire,
- l'optimisation fonctionnelle des espaces, notamment par la réorganisation de la buvette et des réserves, afin de mieux répondre aux besoins logistiques et événementiels du club.

Ces travaux s'inscrivent dans un cadre plus large de valorisation du patrimoine sportif communal, en lien avec les politiques publiques locales en faveur du sport amateur et de la vie associative. Une attention particulière est portée à la pérennité des équipements (isolation, chauffage, matériaux durables) et à l'implication des bénévoles, reflétant l'ancrage territorial du projet.

Au regard des travaux, ce projet peut être déposé au titre des opérations prioritaires pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026, pour un coût prévisionnel de l'opération à **59 742,06 € HT** suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous :

COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION	
Nature des dépenses	Montant € HT
Bureau de contrôle	500,00
Diagnostics	500,00
Location échaffaudage	1 500,00
Divers : publicité, panneau chantier, huissier	1 000,00
Travaux	
Maçonnerie	10 689,00
Couverture	22 154,88
Amiante	12 375,00
Plomberie	2 833,29
Électricité	5 969,31
Mobiliers agencement	2 220,58
Coût total prévisionnel	59 742,06

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION			
Financements	Sollicités ou acquis	Montant € HT	Taux
DETR	Sollicité	29 871,03	50,00 %
Fonds propres		29 871,03	50,00 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		59 742,06	100,00 %

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à **P'UNANIMITÉ** (2 ABSTENTIONS : S. EL MAMOUNI et J. ROUZINEAU) :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à **SOLLICITER** la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026 auprès de l'État pour un montant de 29 871,03 €,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires aux demandes de subvention, aux attributions et à l'exécution.

5 – EXTENSION BIBLIOTHÈQUE AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX

M. Jacques MONCORGER, Adjoint au Maire expose que dans le cadre des travaux d'extension de la Bibliothèque, le Maître d'œuvre propose :

- lot n° 03 – Gros Œuvre
avenant n° 4 pour une plus-value de 5 449,00 € HT
- lot n° 05 – Étanchéité
avenant n° 1 pour une moins-value de 450,00 € HT
- lot n° 06 – Couverture – zinc
avenant n° 2 pour une plus-value de 629,37 € HT
- lot n° 08 – Menuiseries intérieures
avenant n° 2 pour une plus-value de 806,50 € HT
- lot n° 08 – Menuiseries intérieures
avenant n° 3 pour une moins-value de 811,90 € HT
- lot n° 11 – Revêtements muraux/peinture et sols collés
avenant n° 2 pour une plus-value de 5 926,62 € HT
- lot n° 12 – Plafonds suspendus - Isolation
avenant n° 1 pour une plus-value de 7 147,92 € HT
- lot n° 13 – Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire
avenant n° 2 pour une plus-value de 9 935,57 € HT

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal par délibérations du 29 février 2024 et du 4 avril 2024 a attribué les marchés de travaux pour l'extension de la bibliothèque,

CONSIDÉRANT que ces travaux non prévus au marché sont liés à des sujétions imprévues ;

CONSIDÉRANT que ces travaux supplémentaires engendrant une plus-value au marché doivent être actés comme modification du marché public effectuée par voie d'avenant, conformément aux articles 139 -3 et 140 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

CONSIDÉRANT la nécessité de passer les avenants des lots précités, Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à **P'UNANIMITÉ** (4 ABSTENTIONS : V. VIAUD, S. EL MAMOUNI, J. ROUZINEAU et N. LE GALL) :

- **APPROUVE** les avenants ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à les signer ainsi que tous les actes y afférents.

6 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL ÉCOLE SAINTE-MARIE

M^{me} Nathalie GOHAUD, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires expose que conformément aux dispositions des articles L. 442-5 et suivants du Code de l'éducation, ainsi qu'à la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019, les communes sont tenues de participer au financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles privées sous contrat d'association, dans des conditions équivalentes à celles des écoles publiques.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la MAJORITÉ (1 CONTRE : Ph. LE LOUARN et 3 ABSTENTIONS : S. EL MAMOUNI, G. COUE et J. ROUZINEAU) :

- **APPROUVE** la convention de forfait communal avec l'OGEC de l'école Sainte-Marie, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération,
- **DÉFINIT** :
 - ° la durée de la convention à 3 ans, renouvelable par tacite reconduction sous réserve d'une réévaluation annuelle du coût de référence ;
 - ° le montant du forfait suivant sur le compte administratif n-1 :
- **-PRÉCISE** que la commune se réserve le droit de faire contrôler l'utilisation des fonds par les services du Trésorier-Payeur Général. La convention sera révisée en cas de modification législative ou réglementaire, ou sur demande motivée de l'une des parties, sous réserve d'un préavis de 4 mois en fin d'année scolaire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention ainsi que ses éventuels avenants, et à engager les dépenses y afférentes dans les limites des crédits votés au budget communal.

7 – PERSONNEL COMMUNAL CRÉATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER À L'ANTREPÔTES ET LE PÔLE ENFANCE

M^{me} Myriam TEIGNÉ, Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines expose que conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la création des emplois fondés sur l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984.

Aussi, afin de faire face, lors des vacances scolaires 2026 et satisfaire au taux d'encadrement réglementaire suivant la fréquentation à L'Antre Potes et au Centre de Loisirs Pôle Enfance, il est proposé de créer les emplois saisonniers ci-dessous suivant le grade d'Adjoint d'Animation Territorial. Les candidats devront être titulaires a minima du BAFA (ou en cours de formation).

Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **P'UNANIMITÉ** :

- **DÉCIDE**, sur le fondement de l'article 3-I-2° de la loi du 26 janvier 1984, de la création des postes pour accroissement saisonnier selon le grade d'adjoint d'animation territorial à temps complet, de les rémunérer selon le 1^{er} échelon et suivant l'expérience et le niveau de formation au maximum de l'indice terminal du grade ; les candidats devront être a minima titulaires du BAFA (ou en cours de formation),
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget général de la Commune, exercice 2026, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Décision n° 2025-23 : Tarifs Antrepôtes pour les activités des vacances de Noël 2025

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission des associations :

M. Damien Fleurance informe que la commission s'est réunie en janvier afin de proposer les subventions aux associations pour le BP 2026.

Commission des affaires Culturelles et sociales :

M^{me} Nathalie Le Gall informe que la commission se réunira le 7 février à 10 heures afin d'instruire les demandes de subventions des associations.

Commission Urbanisme :

Monsieur Stéphane Mabit indique que, suite à la dissolution du Comité, le Syndicat du Pays du Vignoble Nantais a été renouvelé pour une durée de deux mois. Par ailleurs, le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) a été adopté le 15 décembre dernier. Quant au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), il a été approuvé par le conseil communautaire le 28 janvier et devrait devenir exécutoire au cours du mois de mars 2026.

Commission Finances et Communication :

M^{me} Myriam Teigné rappelle que la prochaine commission le 11 février afin de travailler sur le BP 2026 et le CA 2025.

Commission travaux/environnement :

M. Jacques Moncorger indique que la commission s'est réunie le samedi 22 novembre dernier afin d'examiner le budget primitif pour l'exercice 2026.

Par ailleurs, il a échangé avec les lycéens de Briacé pour leur présenter les travaux de renaturation prévus sur le cours d'eau du Garinneau. Une convention de projet tutoré a par ailleurs été conclue avec la commune, permettant à des étudiants de deuxième année de BTS de réaliser un mémoire incluant une étude sur une zone dédiée à l'éco-pâturage.

Dans le cadre du dispositif d'aide LEADER, une demande d'avis auprès de l'INAO concernant l'arrachage de parcelles viticoles a été formulée et obtenue.

M. Moncorger signale également l'installation d'un nichoir pour chouettes effraies dans le clocher de l'église, à la suite d'une sollicitation émanant d'une association de protection de la nature. La pose d'une passerelle en acier galvanisé, dans le prolongement de la balustrade du plan d'eau des Nouëlles, a également été finalisée.

Enfin, il souligne l'importance de programmer sans délai les travaux de réfection du ponton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il insiste sur la nécessité d'anticiper les crédits budgétaires dédiés afin de préserver l'état des voies communales et d'éviter leur dégradation progressive.

C. RICHARD, Maire **PRÉCISE** que les liens ont été resserrés avec le Lycée Briacé.

Commission enfance/jeunesse :

N. GOHAUD informe du Conseil d'École La Sarmentille le 9 février et le dispositif « Argent de Poche » lors des vacances d'hiver soit du 16 au 20 février.

M. Christophe RICHARD, Maire informe que le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 3 mars 2026 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h03.

NAISSANCE

Tom TARAUD CHAILLOUX
né le 5 mars 2026

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE
DE L'HÔTEL DE VILLE
ET DE L'AGENCE POSTALE**

Les services de l'Hôtel de Ville et de l'Agence Postale seront exceptionnellement fermés aux dates suivantes :

- **Vendredi 1^{er} mai 2026**
- **Vendredi 8 mai 2026**
- **Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026**
- **Lundi 25 mai 2026**
- **Mercredi 24 juin 2026**

Les personnes qui souhaitent
recevoir le bulletin municipal par mail uniquement
sont invitées à contacter la mairie
pour se faire connaître.

**POUR LA VIE LANDRÉENNE
DE JUIN 2026**

**TRANSMETTEZ VOS ARTICLES
AVANT LE LUNDI 4 MAI 2026**

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

URBANISME

**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

51, Racapé - Travaux sur construction existante
6, rue des Chardonnets
Projet de rénovation de maison existante
8, rue des Albizzias
Construction d'une extension et d'un garage

**> DÉPÔT DE DEMANDES
DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

11, La Goulbaudière
Installation de 9 panneaux photovoltaïques
9, rue Fanny-Pecot - Clôture
6, allée de l'Eden - Abri de jardin
10, rue Auguste-Toublanc - Portillon
35, rue de la Loire - Abri de jardin
Clos de la Fontaine - Modification de façade
4, Le Pigeon Blanc - Rénovation de la toiture
La Momenière
Rénovation et modification de façade
16, rue de la Loire
Installation de 12 panneaux photovoltaïques

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

Selon le RGPD, le principe de minimisation des données exige de ne collecter et publier que les informations strictement nécessaires, en évitant la diffusion de coordonnées personnelles détaillées.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE**À 16 ANS POUR LA JOURNÉE****DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les Landréennes et Landréens sont invités à la cérémonie commémorant la fin de la seconde guerre mondiale qui se déroulera le **vendredi 8 mai à 11h**, au cimetière suivi du verre de l'amitié à la salle de la Tricotaine.

**NE JETEZ PLUS VOS PARAPLUIES !
OFFREZ-LEUR UNE SECONDE VIE !**

À l'occasion d'Octobre Rose et de la Semaine Bleue, participons ensemble à la décoration et à l'embellissement de notre commune !

Nous serons ravis de collecter vos contributions.
Vous pouvez les déposer :

- à la **Mairie**
- à l'**agence postale**
- à la **médiathèque** (lors de sa réouverture le 20 mai)

Un petit geste pour vous,
une grande couleur pour tous !

**JOURNÉE DE
COHÉSION D'ÉQUIPE**

La municipalité organise à l'intention des agents municipaux une journée de cohésion d'équipe le **mercredi 24 juin 2026**.

Afin que l'ensemble des agents participent à ce moment de cohésion d'équipe, les services municipaux seront fermés toute la journée.

**Les services municipaux seront fermés
le mercredi 24 juin 2026 (toute la journée) :**

Le centre de loisirs du Pôle Enfance

L'Antre Potes

La médiathèque

L'Hôtel de Ville

L'agence postale

Le centre technique municipal

**SANITAIRES PUBLICS RÉNOVÉS :
PRÉSERVONS-LES ENSEMBLE**

Suite à des dégradations, les sanitaires publics ont été entièrement remis en état par les agents municipaux. Grâce à un travail soigné, ces équipements sont à nouveau propres, fonctionnels et accueillants.

Pour préserver cette qualité, chacun est invité à en faire un usage respectueux. Le civisme de tous est essentiel pour maintenir ces lieux en bon état durablement.



AMÉNAGEMENT RUE DE RACAPÉ ET LA DORNIÈRE

Des interrogations ont été exprimées concernant l'aménagement de la chaussée rue de Racapé, nous nous sommes rendus sur place afin d'analyser la situation. Depuis plusieurs semaines, deux chicanes ont été installées à différents points de cette voie afin de réduire la vitesse des automobilistes ne respectant pas la limitation fixée à 50 km/h. Cet aménagement fait suite à des demandes de riverains.

Cette mesure est toutefois provisoire et vise à évaluer son efficacité. Nous restons attentifs aux retours des usagers et des habitants afin d'identifier d'éventuels ajustements

avant toute installation définitive de mobilier urbain. Il en est de même à la Dornière.

Nous vous invitons à nous faire part de vos observations et suggestions, soit par courriel à mairie@le-landreau.fr ou à l'accueil de la Mairie ou en ligne, via la plateforme RDV 360 disponible sur le site de la Mairie. Elles seront étudiées avec attention.

Un point d'étape sera réalisé dans les prochaines semaines afin de vous tenir informés de l'évolution de la situation.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité informe les habitants avoir bien reçu plusieurs demandes concernant l'éclairage public sur la commune.

Dans un contexte de maîtrise des dépenses énergétiques et de transition écologique, des ajustements ont été mis en place, notamment en ce qui concerne les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public.

Ces mesures visent à concilier la sécurité des usagers, la réduction de la consommation d'énergie et la limitation de l'impact environnemental.

Toutefois, la municipalité a également reçu plusieurs signalements concernant des dysfonctionnements et des zones insuffisamment éclairées, notamment en lien avec les transports scolaires.

Nous prenons acte de ces demandes et, à partir de ce mois, nous allons engager un état des lieux de l'éclairage public, à la fois dans le bourg et dans les villages.

À l'issue de ce diagnostic, un compte rendu sera réalisé et les éventuelles adaptations ou évolutions du dispositif d'éclairage public seront communiquées aux habitants.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre contribution à l'amélioration du cadre de vie.

Vous pouvez signaler les dysfonctionnements liés à l'éclairage en ligne, via la plateforme RDV 360 disponible sur le site de la Mairie.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION À L'ENTRÉE DE VALLET

D'importants travaux d'aménagement vont être réalisés sur la route de Clisson et au niveau du giratoire des 4 Moulins entre mi-février et fin août. Ces interventions entraîneront des perturbations de circulation à l'entrée de Vallet.

Les travaux ont débuté en février avec la création d'un nouveau giratoire boulevard d'Espagne et la mise en place d'alternats. La phase la plus impactante débutera à partir de mi-avril avec la fermeture de la route de Clisson de part et d'autre du giratoire des 4 Moulins. Des déviations seront mises en place afin d'assurer la continuité des déplacements.

Travaux entrée sud de Vallet

Calendrier prévisionnel disponible sur le site de la Mairie de Vallet : Travaux de mi-avril à fin août



Retrouvez toutes les informations sur les travaux



Accès centre-ville



ITINÉRAIRES CONSEILLÉS



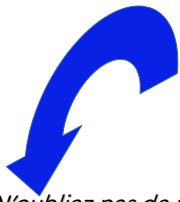
Ne pas jeter sur la voie publique. Réalisation service communication de la ville de Vallet.



DÉRATISATION

Distribution de produits contre les rongeurs mardi 5 mai 2026 de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2026



Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement
ou un agrandissement ?

**N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA)
et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget**

Qu'est-ce-que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme

La TA est composée :

- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

Qu'est-ce-que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Comment est calculée ma taxe ?

Les valeurs et taux retenus sont ceux en vigueur au moment de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

Les valeurs forfaitaires sont actualisées chaque année.

Valeurs forfaitaires pour 2026 :

Construction = **892 € / m²**

Stationnement = **2 928€ / place**

Piscine = **251 € / m**

Le taux communal est fixé par délibération du conseil municipal.

Le taux départemental est fixé à 2,5 % en Loire-Atlantique.

Le taux national de la taxe d'archéologie préventive est de 0,40 %.



Quel montant vais-je devoir payer ?

Vous avez accès à un simulateur qui vous permettra d'estimer le montant des taxes d'urbanisme :

<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme> OU



Où obtenir des renseignements ?

☞ Au près de votre commune afin de connaître le taux voté par la commune et les exonérations éventuellement instituées.

☞ Au près du **service départemental des impôts fonciers** qui gère votre taxe foncière au sein de la Direction Régionale des Finances Publiques de la Loire-Atlantique – et dont les coordonnées sont disponibles sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

☞ Depuis votre messagerie sécurisée, dans votre espace Finances publiques sur www.impots.gouv.fr

LYCÉE DE BRIACÉ

Mieux connaître pour mieux préserver

Quatre étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) du lycée de Briacé, au Landreau, réalisent actuellement un diagnostic écologique du site des Jardins du Gotay et la Ferme de Briacé. Objectif : mieux connaître la biodiversité locale afin d'orienter sa préservation à long terme.

Mieux connaître pour mieux préserver : tel est l'objectif de l'étude menée par quatre étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) du lycée de Briacé, situé au Landreau. Accompagnés par la mairie du Landreau et le SYLOA, les étudiants s'inscrivent dans une démarche d'amélioration des connaissances sur le site des Jardins du Gotay et de la ferme de Briacé, sur la commune du Landreau.

Situé entre zones urbaines et zones viticoles, le site d'étude pourrait présenter un fort intérêt écologique. Il accueille notamment le ruisseau de Briacé, récemment restauré afin d'améliorer son fonctionnement naturel et la qualité des habitats naturels associés. À travers la réalisation d'inventaires écologiques, les étudiants collectent des données afin de constituer un état zéro du site, qui sera pris en compte dans les futures mesures de gestion.

Cet état initial constituera une base essentielle pour :

- identifier les espèces et les habitats naturels,
- mettre en évidence les enjeux écologiques,
- orienter les futures actions de gestion du site.

Le travail de terrain permettra à la commune de disposer d'éléments concrets pour concilier la préservation de la biodiversité locale et la gestion durable du site.

À terme, les résultats de ces inventaires alimenteront un plan de gestion et permettront un suivi de l'évolution du site dans le temps.



ON PARLE DE VOUS

FLASH BACK

LA LANDRÉENNE DE PÊCHE

CONCOURS DE PÊCHE

Le 29 mars 2026 s'est déroulé notre concours annuel de pêche à la truite. 93 pêcheurs se sont installés tout autour du plan d'eau sous un beau ensoleillement. À la fin de la manifestation qui se déroulait entre 9 h et 15 h 30, nous avons comptabilisé une prise de 230 truites. Merci à tous pour le bon déroulement de cette journée.





ON EN PARLE

> LA MÉDIATHÈQUE MOZAÏK OUVRE SES PORTES

Rendez-vous **le mercredi 20 mai à partir de 10 heures** pour découvrir votre nouvelle médiathèque ! De nouveaux espaces et équipements, de nouvelles collections, de nouveaux services, de nouveaux horaires aussi !

À la médiathèque, vous venez pour : lire, flâner, jouer, discuter, échanger, rencontrer, tricoter, découvrir, partager, emprunter, chercher, proposer, boire un café, réfléchir, essayer, travailler, rêver, collaborer, attendre, prendre un goûter, aider, profiter, ... et il y a encore tellement d'autres bonnes raisons d'entrer.

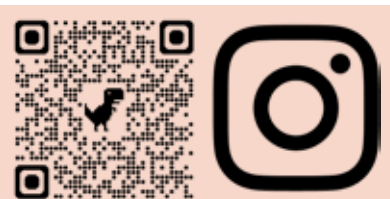
UN MOT DE L'ASSOCIATION LIRE AU LANDREAU

Vous avez envie de vous engager pour votre médiathèque ?
Devenez bénévole auprès de *Lire au Landreau* !
Une association dynamique qui participe activement à la vie de la médiathèque.

Pour nous suivre et avoir nos dernières infos, c'est par ici !



@médiathèque mozaïk



@mediatheque.mozaik



PRIX DES LECTEURS SÈVRE ET LOIRE

Le vendredi 27 mars 2026, la finale du *Prix des lecteurs Sèvre & Loire* des bibliothèques et médiathèques municipales du réseau s'est tenue au Landreau, dans la salle de la Tricotaine.

Lancé en septembre 2025, ce prix a mis à l'honneur plusieurs auteurs issus de maisons d'édition indépendantes, offrant aux lecteurs l'opportunité de découvrir des œuvres originales et moins médiatisées. Après plusieurs mois de lectures et de rencontres, le mois de mars 2026 a permis le classement final.

Tout au long de cette aventure, la grande majorité des auteurs est venue à la rencontre des lecteurs, des bénévoles (BNV) et des bibliothécaires, lors de moments d'échanges organisés à travers le vignoble.

La soirée de clôture s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire du Landreau, des bibliothécaires, des bénévoles et des lecteurs, réunissant une quarantaine de participants. Dans une ambiance conviviale, jeux, blind tests et présentation de quelques chiffres ont rythmé la soirée pendant plus d'une heure, maintenant le suspense jusqu'à l'annonce finale.

Le Prix des lecteurs 2026 a finalement été attribué à Wendy Delorme, pour **Le chant de la rivière** aux éditions *Cambourakis*,



un livre singulier, qui ne se classe ni tout à fait comme un roman, ni dans un genre traditionnel.

Le 3^e prix revient à Johanna Krawceyk pour **La Danse des oubliés**, aux éditions *Héloïse d'Ormesson* et le 2^e prix, **Les Os noirs** d'Agnès Jésupret chez *Luena Levi*.

Tous ces superbes ouvrages vous attendent dans la Médiathèque Municipale MOZAÏK du Landreau et évidemment dans les bibliothèques du vignoble.

Bonne lecture à toutes et tous !

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mercredi : 10 h-13 h et 15 h-19 h

Vendredi : 10 h-13 h et 15 h-19 h

Samedi : 10 h-13 h

Dimanche : 10 h-11 h 30



ÉCOLE LA SARMENTILLE

SORTIES CULTURELLES

Après les CP et les CE1 en février, ce sont les classes de CE2 et de CE2/CM1 qui sont allées à Nantes dans le cadre des concerts éducatifs du Stereolux pour assister au spectacle musical « **Habiter les nuits** ». Les élèves ont aussi profité de leur journée en ville pour participer à un jeu de piste au Jardin Extraordinaire et se rendre, après avoir gravi le grand escalier du jardin, au Planétarium pour une séance de projection dans le dôme sur la découverte du système solaire.

En avril, les six autres classes de l'école se sont rendues à Vallet pour assister à un spectacle dans le cadre du festival **Cep Party**. Les classes de PS/MS et TPS/PS/MS ont ouvert le bal avec le spectacle de cirque « **Rabibochées** » de la compagnie *l'Algue Rousse* mettant en scène 2 artistes acrobates sur le thème de l'amitié et des jeux d'enfants. Les CM1/CM2 et CM2 ont vu « *Claudette* », plus axé sur la jonglerie, les GS, le spectacle de marionnettes « *Ne m'attend pas* » et les MS/GS le poétique « *Sous la neige* ». Les spectacles étaient tous très différents, mais de grande qualité !

PROJET CUISINE

Dans le cadre du parcours santé des élèves, les dix classes de l'école, de la petite section au CM2, se sont engagées dans un projet pédagogique fédérateur autour de la cuisine.

Depuis janvier, les élèves découvrent le plaisir de cuisiner lors d'ateliers tout en développant de nombreuses compétences scolaires. Peser, mesurer, doser, additionner des quantités : autant d'activités concrètes qui donnent du sens aux apprentissages mathématiques. Les enfants apprennent également à établir des listes de courses, à lire et comprendre des recettes, puis à en rédiger eux-mêmes, mobilisant ainsi leurs compétences en lecture et en écriture. Ce projet est, de plus, l'occasion de sensibiliser les élèves à l'équilibre alimentaire et à l'importance d'une alimentation variée et saine en lien avec Philippe, le cuisinier du restaurant scolaire. Ils enrichissent aussi leur vocabulaire autour des aliments, des ustensiles et des actions culinaires, et découvrent des œuvres d'artistes en lien avec le thème de la nourriture, croisant ainsi les apprentissages fondamentaux avec l'éducation artistique et culturelle. Point final de cette initiative : la réalisation d'un livre de recettes collectif auquel les familles peuvent contribuer avec leurs recettes préférées. Merci à tous les parents (et aux nombreux grands-parents) qui sont venus ou viennent encadrer les ateliers et à ceux qui participent à la collecte de recettes et rendent le projet possible.



PRÉPARATION DU SPECTACLE DE CIRQUE

Les séances de cirque avec Gwen de la compagnie Roule ta boule ont repris au début du printemps. Chaque classe prépare un numéro qui vous sera présenté lors de la fête d'école, le samedi 6 juin, dans la matinée, sur le site de la Gauterie. Les 229 petits artistes en pleine création ont déjà hâte de présenter le spectacle à leurs familles...

SERVICE JEUNESSE - ÉCOLE LA SARMENTILLE

ATELIERS « VIVRE ENSEMBLE » SUR LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

À l'école La Sarmentille, la pause méridienne évolue afin d'offrir un environnement plus calme pour les élèves. Suite à un constat partagé par l'équipe d'animation, des tensions et chamailleries régulières ont été observées sur le temps du midi.

Pour répondre à ce problème, des ateliers « *Vivre ensemble* » ont été mis en place par Eva, animatrice au sein du service enfance jeunesse municipal et en formation BPJEPS Animation Sociale. L'objectif est d'apprendre aux enfants à mieux communiquer, à développer le respect mutuel et à gérer les conflits.

Ces ateliers s'adressent aux élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2. D'une durée de 30 minutes, ils se déroulent au pôle enfance, avant le passage au restaurant scolaire et sont encadrés par Eva accompagnée de Valérie ou Oscar, animateurs de la pause méridienne.

À travers des jeux ludiques et participatifs, les enfants sont encouragés à coopérer, à exprimer leurs émotions et à mieux comprendre celles des autres. Ces temps d'échange permettent également de sensibiliser les élèves à l'importance du dialogue au quotidien.

Le premier atelier a eu lieu le mardi 24 mars 2026, et le dispositif se poursuivra jusqu'au jeudi 4 juin 2026. Chaque demi-classe participera à une séance sur cette période.

Ces ateliers s'inscrivent dans une volonté éducative plus large : offrir aux enfants des outils concrets pour mieux vivre ensemble, aussi bien à l'école qu'en dehors.



APEEP ÉCOLE LA SARMENTILLE

Retour sur « *l'action pizzas* » : un grand merci à Papa Pizza, ainsi qu'aux parents qui ont participé. De nouveau, la somme recueillie permettra à l'APEEP de pouvoir aider à financer de futurs projets et sorties scolaires.

Tic tac ! Il ne vous reste que quelques jours pour participer à la création du livre de cuisine, en partenariat avec l'équipe enseignante et le site Initiatives. Il sera ensuite disponible à la vente au prix unique de 10 euros.

À VOS AGENDAS !

La fête de l'école de La Sarmentille aura lieu le samedi 6 juin 2026 sur le site de la Gauterie. Le top départ sera donné à 10h avec le spectacle de cirque réunissant tous les élèves de l'école. Les réjouissances se poursuivront ensuite

tout au long de la journée, autour des jeux et de la tombola. Il y a aura bien sûr de quoi manger et se désaltérer !

Les préparatifs sont d'ores et déjà en cours, en collaboration avec l'école et Gwen de la Compagnie Roule ta boule. Afin que cette journée se déroule au mieux, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour aider les bénévoles de l'APEEP à monter/démonter les installations, tenir les stands/encadrer les activités.

À bientôt !
L'équipe de l'APEEP



ÉCOLE SAINTE-MARIE

ACTION SOLIDAIRE POUR LES P'TITS DOUDOUS

Mardi 31 mars, l'école a vécu un moment fort placé sous le signe du partage. Nous avons, tout d'abord, écouté avec attention **Justine et Noah**, deux élèves de notre école, venus présenter l'association *Les P'tits Doudous* avec l'aide de leur papa. Cette association œuvre pour améliorer le vécu des enfants opérés à l'hôpital, en leur offrant notamment des doudous et en réduisant leur anxiété avant l'opération.

Après cette présentation, tous les enfants de l'école ont participé à **une grande marche solidaire**. Un moment de cohésion où petits et grands ont uni leurs efforts pour soutenir cette belle cause.

L'élan de générosité s'est poursuivi **jeudi** : nous avons partagé un **bol de pâtes**. Ce repas solidaire, simple et convivial, a permis de récolter des fonds supplémentaires pour l'association.

Un immense MERCI à tous !

VIVE LE PRINTEMPS !

Les élèves ont profité des premiers rayons de soleil pour faire leurs plantations dans les bacs de la cour de l'école. Ils ont choisi de planter des bulbes et de mettre en terre une plante résistante à la météo pour qu'elle grandisse et mette de la couleur pendant longtemps sur la cour !

LA CICADELLE

Titouan, l'animateur de *La Cicadelle*, est à nouveau venu nous rendre visite pour explorer notre environnement très très proche ! Nous avons observé les insectes qui vivent tout autour de l'étang des Nouëlles et nous avons découvert la notion de chaîne alimentaire.

CÉLÉBRATION DU CARÈME

Jeudi 2 avril, tous les élèves de l'école se sont rendus à l'église du Landreau, accompagnés du Père Serge et des enseignantes pour écouter l'histoire de Pâques au milieu des nombreuses fleurs apportées par chacun. Pour l'occasion, les élèves ont préparé un énorme soleil rempli de MERCI ! Chants, histoires, et comptines gestuées étaient au rendez-vous !



Les P'tits Doudous



Les P'tits Doudous : marche solidaire



Les P'tits Doudous : marche solidaire



Les P'tits Doudous : bol de pâtes



La Cicadelle

CARA'BELLA

LA GUINGUETTTE DE CARA'BELLA, LE RETOUR.

Les beaux jours sont revenus, la Guinguette de Cara'Bella aussi. Notez la date, ce sera **le samedi 30 et le dimanche 31 mai** à partir de 17h les deux jours. Même lieu, le pré de la cure derrière la mairie en descendant sur l'étang des Nouëlles. Un week-end les pieds dans l'herbe avec au menu, spectacles et concerts, mais voici le détail :

Le samedi à partir de 17h, c'est **Ludovic Hellet** qui ouvrira le bal sous la grange avec « *Le Jeu de Cartes à Chanter* ». Le principe est simple : tour à tour, les enfants piochent une carte et découvrent une image : poisson, car-table, souris, ballon, coccinelle, clown... Chacune d'entre elles évoque une ou plusieurs chansons ou comptines qui seront alors interprétées en tenant compte de l'ambiance et en fonction du moment.



Attention, il y aura 2 séances la première pour les 3 mois/3 ans à 17h, la seconde pour les 3/5ans à 18h. La jauge est limitée, merci de prévoir de venir suffisamment à l'avance.

Puis, place à la musique vers 19h avec **The Awesome Possums**. En voici une présentation : « Sur le picking coloré de la guitare se posent les envolées mélodiques du fiddle et vous voilà partis pour une visite guidée des répertoires Bluegrass et Old Time et des grands auteurs-compositeurs interprètes de la Folk Song américaine.



Entre fiddle tunes endiablés, et murder ballads mélancoliques, **The Awesome Possums** propose un spectacle où la générosité et le plaisir des artistes sont au service d'une musique authentique.

C'est **Urban Pacing** qui prendra la relève à 20h30. Ce groupe est la rencontre de 5 musiciens de la région Nantaise autour d'une passion commune :



la musique soul et funk ! Inspirées par des artistes comme *Vulfpeck, James Brown, Stevie Wonder, Parliament-Funkadelic, Prince, Alabama Shakes* ou encore *Herbie Hancock*, leurs compositions originales, s'étendent de la Soul Funk au Soul Rock en passant par le Jazz Funk... De l'émotion au service du Groove !

Et enfin pour conclure cette première journée, derrière les platines, c'est **Caty Guetho** qui nous fera danser. Une sélection épiciée allant du hip-hop au rythme ensoleillé des îles.

Le dimanche, toujours à partir de 17h mais sur le théâtre de verdure, place au burlesque avec un spectacle tout public, **Germaine & Germaine**.

Duo gestuel et clownesque pour deux mamies et leur banc. Il y a la ville, il y a cette rue, il y a ce banc et ces deux petites vieilles qui passent le temps. Jamais là où on les attend, parfois malicieuses, souvent irrévérencieuses, toujours joueuses, ces deux mamies un peu sadiques et pleines d'humour livrent un regard tantôt doux, tantôt acerbe et cruel sur le monde qui les entoure. Facétieuses et déjantées, ces deux-là nous entraînent dans leur monde burlesque et absurde où la vieillesse se joue et se déjoue. Du rire et de l'émotion au programme.



L'heure de l'apéro sera accompagnée par **Les Reprisettes**. C'est 5 rigolos (pas toujours), des reprises à gogo, du new au rétro ! Les voix de **Nadia** et **Marie** vous feront voyager à travers les époques.



Et pour conclure ce week-end, c'est **Supermoon** qui montera sur scène vers 20h30. Ce quartet nantais éclate les frontières esthétiques avec leur indie / soul. Initialement en duo, au gré de rencontres humaines et musicales, l'envie se fait ressentir de faire évoluer le projet vers sa version finale, à quatre.



Au sein des textes en anglais, russe et contemplation cohabitent, portées par des compositions qui dépeignent un monde lourd de problématiques sociales et d'urgence écologique. Cet éclectisme musical vient d'une curiosité insatiable, brassant Rock Expérimental des 90's (*Radiohead, Portishead, Sonic Youth...*), et Pop/Groove moderne (*Hiatus Kaiyote, Foals, Alabama Shakes...*), l'ensemble résonne comme un appel à se laisser porter aux confins de l'imaginaire.

Bien belle façon de terminer ces deux jours de festivités.

L'association Le Parc à Cabanes sera présente sur le site afin de vous accompagner dans la construction de cabanes avec une démarche qui vise à réintroduire l'Homme dans la nature et pour se reconnecter avec sa nature. Ouvert aux enfants et à leurs parents. Des jeux en bois seront à disposition également, sans oublier l'espace pour les petits avec bac à sable et jeux.

Bien sûr, il y aura bar et restauration, les CB sont acceptées. L'entrée est à prix libre, merci de nous soutenir. Il peut y avoir quelques petits ajustements, pensez à consulter notre page Facebook : **Carabella**. Toutes les infos sont mises à jour. Que dire de plus sinon que nous vous attendons sur le pré.

LES BARONNEURS

LA FEUILLE

EXPOSITION IMMERSIVE

FRESQUES - PHOTOS - INSTALLATIONS
10 artistes

vendredi 20h-22h	dimanche 15h-18h
24 avril 8 et 22 mai 5 et 19 juin	26 avril 10 et 24 mai 7 et 21 juin

ENTREE LIBRE - TOUT PUBLIC
LE LANDREAU - Place de l'église

PRÉSENCE & DANSE

COURS DÉCOUVERTE GRATUIT
DE MUNZ FLOOR MÉTHODE
CORPORELLE INNOVANTE

Mardi 2 juin 2026 à 9h30 et à 11h
et le jeudi 4 juin 2026 à 17h et à 20h
à la Chapelle-Basse-Mer

Le MUNZ FLOOR est une pratique au sol de mouvements lents et spiralés, qui décongestionne la colonne vertébrale, redonne de la mobilité articulaire. Au centre de cette approche, le fascia, ce tissu conjonctif intelligent et régulateur, retrouve élasticité et spongiosité pour le bienfait du corps.

Plus d'infos : www.presenceetdanse.fr
Inscription par sms au : 06 10 86 36 27



COMITÉ DES FÊTES

Avant la **fête de la musique le 12 juin** et la **fête nationale du 12 juillet 2026**, le Comité des fêtes du Landreau sera partenaire du **biathlon à Briacé le 30 mai 2026**. Ouvert à tous, les inscriptions sont toujours possibles : détails dans le bulletin.

HOMMAGE À RENÉE AVRIL

Renée nous a quittés fin mars à l'âge de 86 ans. Bénévole au comité des fêtes et dans plusieurs associations pendant de nombreuses années, elle a marqué son passage au Landreau. Ferme mais proche de chacun et appréciée, pendant 35 ans elle a assuré la responsabilité de la cantine scolaire à l'école Sainte-Marie et a cuisiné pour des centaines de petites et petits Landréens. Beaucoup se souviennent encore de ses spécialités.



Tu fais partie de ces gens qui n'entreront pas dans l'histoire mais tu mérites bien ces quelques mots. Bon voyage Renée et merci.



BIATHLON BRIACÉ

BIATHLON ORGANISÉ PAR LE LYCÉE BRIACÉ

Un programme adapté à tous les niveaux

Cette nouvelle édition propose plusieurs formats de course pour permettre à chacun de participer selon son niveau et ses envies :

- **Course « la phare »** : adultes en individuel (+ de 16 ans) : un parcours mêlant vitesse et précision
- **Course « la finale »** : homme et femme (pour départager les gagnants de la course individuelle la phare) : un départ groupé pour plus d'intensité toutes les 30 »
- **Course « la relève »** : jeune (10-15 ans) : un format adapté aux plus jeunes avec des pénalités réduites
- **Course « la Duo » (relais adultes)** : une épreuve en équipe pour un maximum de stratégie et de cohésion

Chaque épreuve alterne entre **course et tir**, avec un système de pénalités en cas d'imprécision.

Un défi sportif et un moment de partage

Le Biathlon de Briacé est bien plus qu'une compétition : c'est un moment de dépassement de soi, de cohésion et de convivialité. Que l'on vienne pour performer ou simplement pour s'amuser, chacun trouvera une épreuve à son niveau.

Rejoignez-nous en mai pour cette journée sportive et venez relever le défi du Biathlon de Briacé.

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/afg-briace/evenements/briathlon-briace-30-mai-2026>

SPORT

AMICALE BOULISTE LANDRÉENNE

Landréennes et Landréens, venez encourager nos finalistes du **concours de Printemps** qui aura lieu le : **samedi 6 juin 2026 à 15h**. Dans une ambiance chaleureuse, venez découvrir ce jeu ou se mêle la précision, l'adresse et la cohésion d'une équipe. Aux thermes de cette rencontre, un verre de l'amitié vous sera offert afin de remettre les lots et clôturer cette journée.

GFLC

Le GFLC ouvre ses portes aux futures footballeuses.

Tu aimes courir, jouer au ballon.

Viens participer à l'une de nos séances d'entraînement, c'est gratuit !

Aucun niveau requis.

Contact : 06 50 38 57 64

<https://gf-loroux-canton.fr>





RC NANTAIS ATHLÉTISME

SECTION LOIRE-DIVATTE

(SAUTS, LANCERS, SPRINTS, MARCHÉ ATHLÉTIQUE, DEMI-FOND, COURSE HORS STADE, TRAIL & MARCHÉ NORDIQUE)

Athlétisme

3 mai 2026 : 1^{er} tour des interclubs

10 mai 2026 : Championnats de France du 10 km à Troyes ; plusieurs athlètes de la section vont y participer

17 mai 2026 : 2^e tour des interclubs

Running :

31 mai 2026 : le RCN organise son 2^e Urban trail à Nantes, le NUT

Organisation de la section :

1^{er} au 3 mai : sortie annuelle de la section, coureurs et marcheurs, à Erquy

Pour plus de renseignements :

Yveline AGASSE, Présidente de la section RCN LD
(coordonnées voir site rcnantais.fr ;
section RCN Loire Divatte)

SANTÉ SOCIAL

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La Commune de **LE LANDREAU**, à l'initiative du Département et ses partenaires, agit contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de serviettes périodiques.

Du **18 mai au 5 juin 2026**, pour participer à cette action solidaire, faites vos courses et déposez votre don de serviettes périodiques dans l'un des points de collecte : la Mairie, la Médiathèque et l'agence postale. Privilégiez les paquets de serviettes, plus adaptées dans le cadre de cette collecte. Vous pouvez également déposer des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups). Les dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui ont leurs règles et qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire. La précarité menstruelle, qui désigne le fait de rencontrer des difficultés à se procurer des produits périodiques en quantité et qualité suffisante, touche 4 millions de personnes en France. Il est donc urgent d'agir et chaque don compte !



SEMES, EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

Nos prestations de services

SEMES est une association composée de trois services.

SEMES SERVICES : Nous mettons à disposition du personnel auprès des acteurs économiques locaux (entreprises, associations, collectivités et particuliers), sur différentes missions et domaines d'activités. Nous proposons des missions liées à la restauration collective, à l'encadrement des enfants, au nettoyage, à la production. Mais nous proposons aussi des missions d'espace vert, et de nombreux autres postes, qui ne nécessitent aucune qualification.

SEMES NATURE : Les missions consistent à l'entretien des espaces en milieu naturels ; le débroussaillage, le désherbage de parcelles, l'entretien des abords des cours d'eau, la taille des végétaux, le paillage des massifs extérieurs, le démontage de vignes, l'entretien des sentiers de randonnées et des bassins d'orage. Un encadrant technique est présent pour transmettre les techniques de travail et accompagner les salariés.

SEMES VALORISE : En équipe, les salariés collectent des déchets cartons, papiers, plastiques auprès de nos clients lors des tournées de ramassage. Après la collecte, ils trient la matière en atelier. Parfois, ils effectuent des travaux de débarras de maisons ou de mobiliers professionnels ainsi que de la destruction d'archives. Un encadrant technique est présent pour transmettre les techniques de travail et accompagner les salariés.

Trouver un emploi avec accompagnement, c'est possible grâce à SEMES.

À la recherche d'un emploi près de chez vous ?

SEMES intervient sur le Vignoble Nantais et propose des missions de travail, diversifiées.

En rejoignant SEMES, vous bénéficiez non seulement d'une **activité professionnelle rémunérée**, mais aussi d'un **accompagnement personnalisé** pour préparer votre avenir :

- entretien individuel, pour mieux vous connaître, identifier vos besoins, échanger sur les missions effectuées, définir un projet professionnel, aider à la recherche d'emploi
- ateliers collectifs, accessibles gratuitement, sur des thèmes variés : confiance en soi, mobilité, santé, nutrition, budget, sans oublier des ateliers de recherche d'emploi et des formations
- visites et mises en relation avec des employeurs

L'objectif : Vous permettre de construire un projet professionnel durable.

Que vous soyez en recherche d'emploi, en reconversion ou que vous souhaitiez simplement reprendre contact avec le monde du travail, vous pouvez :

- formuler une demande auprès de votre conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, Unité Emploi)
- nous contacter par téléphone au 06 22 00 30 58 ou par mail à vallet@semes-44.fr

DON DU SANG

Mardi 5 mai 2026 et Mardi 16 juin 2026 :

Salle de la Quintaine
St-Julien-de-Concelles de 16h à 19h30



ASSISTANTE MATERNELLE

Vous recherchez une solution d'accueil pour vos enfants :

- en périscolaire le mercredi et vacances scolaires
 - pour votre enfant de 2 ans, deux à trois jours par semaine
- N'hésitez pas à me contacter au 0610043270.

DONNE REMBLAIS

Donne remblais 40 à 50 m², sur le Landreau
Tél. 06 08 88 48 84

CHERCHE GARAGE

Je cherche un garage ou une place dans un hangar pour y stationner ma voiture. Celle-ci ne sort que le week-end. Prix sympa, sur Le Landreau ou les alentours. Violette 06 18 26 73 57

CHÂTEAU DE LA COUR**BOULANGERIE MOREAU****WEEK-END DE L'ASCENSION**

Claire et Christian, vous informent que le magasin sera **fermé pour le week-end de l'Ascension, du jeudi 14 mai 2026 inclus au lundi 18 mai 2026 inclus**. (Les distributeurs de baguettes seront approvisionnés par un collègue). Merci de votre compréhension.

L'AMAP DU LANDREAU**UNE NOUVELLE FERME PARTENAIRE**

Lancée il y a 26 ans, l'AMAP du Landreau entame, avec ce printemps, une nouvelle vague de renouvellement de contrats. L'AMAP propose une large gamme de produits : légumes, fromage, œufs, fruits, volaille, porc, poisson, pâtes, pizza... Pour les légumes, nous travaillons désormais avec la ferme des jardins d'Eole (voir ci-dessous). Autre nouveauté : nous disposons d'un nouvel espace de distribution, plus convivial.

Zoom sur la ferme « Les jardins d'Eole », nos nouveaux fournisseurs de légumes

Les Jardins d'Eole situés au Loroux-Bottereau ont été créés par Amélie Mialon en 2020 et sont certifiés agriculture biologique depuis 2022. Lila Péan Viaud a rejoint l'entreprise maraîchère en 2023 pour créer le GAEC Les Jardins d'Eole en 2025. « Nous produisons une quarantaine de légumes sur une parcelle de 3 hectares. Nous nous reconnaissons dans une agriculture paysanne qui prend soin du vivant, de la nature et des hommes. »



@Bertrand Vacarisas

Rejoignez-nous pour :

- Accéder à des produits de grande qualité
- Agir pour pérenniser les fermes sur notre territoire, en garantissant aux producteurs un revenu plus prévisible par un système de contrat.
- Rencontrer d'autres Landréens, échanger des recettes...
- Échanger avec les producteurs

Venez nous rencontrer lors des distributions le mercredi entre 18h30 et 19h30 à la SCOP Pain Virgule, La Bossardière 44430 Le Landreau. Nous serons ravis de vous renseigner.
E-mail : amapdivatte@gmail.com
Site internet : sites.google.com/site/amapdivatte

**EXPRESSION****LE MOT DE LA MINORITÉ**

Nous écrivons ces lignes le 30 mars. Vous les lirez le 1^{er} mai. Cet espace d'expression, limité à 200 mots, ne correspond pas à l'idée que nous avons du débat démocratique. Il n'en donne qu'une vision réduite.

Élus de la minorité, nous agissons pour que chacun puisse comprendre les décisions, accéder aux informations et suivre les sujets qui concernent la commune. Vous nous sollicitez régulièrement pour porter vos questions et vos propositions ; nous ne devrions pas avoir à les prioriser ni à les résumer dans ce support privilégié des Landréens.

M. le Maire s'est engagé, lors de sa prise de fonction, à ce que « chacun trouve sa place ». Dans cet esprit, nous

lui avons adressé un courrier requestionnant notre droit d'expression, l'accès aux documents en conseil et en commission, ainsi que notre participation, plus équilibrée, aux commissions.

Nous demandons davantage de transparence sur les décisions et le fonctionnement municipal.

Une page dédiée à nos échanges avec la mairie sera accessible sur notre site internet, ainsi que les enregistrements audios des conseils municipaux, seuls juges de paix lorsque des divergences apparaissent, comme cela a déjà été le cas, notamment sur le dossier **RDV360/e-collectivités**. 200 mots. À vous de juger.

Anne-Hélène Duchaine-Moutault, Saïd El Mamouni, Katia FAUCHE et Christophe RAULIN
lelandreaupourtous@protonmail.com - <https://lelandreaupourtous.fr> - 06 31 48 62 82

LE LLOSC (LANDREAU LOROUX OSC)



LE LLOSC ORGANISE DES ENTRAÎNEMENTS PORTES OUVERTES À DESTINATION DES ENFANTS NÉS ENTRE 2014 ET 2022

Dates : mercredis 27 mai, 3 juin et 10 juin 2026

Ces séances sont proposées dans un cadre bienveillant, attentif au développement et à l'épanouissement de chaque enfant. Le club accorde une importance particulière aux valeurs éducatives du sport : respect, esprit d'équipe et plaisir de jouer.

Une belle occasion de découvrir le football dans une ambiance conviviale et adaptée à tous les niveaux.

Contact : lloscfoot@gmail.com - 07 60 08 99 23

PORTES OUVERTES

MERCREDIS 27 MAI - 3 JUIN - 10 JUIN 2026

2019-2020-2021: 10H00-11H15
2018-2017-2016-2015: 14H00-15H30
2014: 16H00-17H30

STADE DU ZEPHIR - LE LOROUX BOTTEAREU

FUTURS

U6 / U7 / U8 / U9 / U10 / U11 / U12 / U13

2021 / 2020 / 2019 / 2018 / 2017 / 2016 / 2015 / 2014

INSCRIPTION VIA LE GOOGLE FORMS

QR CODE

10000 PLUS GUYON CLUB

LE LLH (LE LANDREAU HANDBALL)



2025-2026 : UNE SAISON DE TOUS LES RECORDS AU LLH !

Fière de ses 237 licenciés, le club est en perpétuelle progression tant sur le plan sportif que sur le plan humain.

Cette année le club évolue dans une salle des Nouëlles rénovée en partie aux couleurs du LLH.

Mais surtout nos licenciés peuvent compter sur des bénévoles qui donnent énormément pour le bon déroulement des matchs. Un bureau toujours disponible dans l'ombre pour subvenir aux besoins des joueurs et des entraîneurs toujours plus motivés pour faire tourner cette belle machine qu'est le LLH.

Si vous aussi vous souhaitez adhérer à cette formidable ambiance, venez nous rejoindre. Des essais auront lieu tout le mois de juin sur demande.

Nous recherchons aussi des coaches pour les équipes jeunes.

L'Assemblée Générale du club aura lieu à la salle des Nouëlles, le 26 juin à 19 h.

Contactez-nous :

E-mail : lelandreauhandball@gmail.com

Site : lelandreauhandball.com



lelandreauhandball

ATELIERS DES ARTS DÉCO

ATELIER ART DÉCORATIF

dessin, huile, aquarelle, acrylique, etc...

artsdecolandreau@gmail.com

Marc Besnard, artiste-peintre vous aide à réaliser vos projets. Ambiance conviviale nourrie d'échanges autour de l'actualité artistique, de l'histoire de l'Art, de tableaux, de livres, de films voire de recettes de cuisine !

Rentrée le jeudi 1^{er} octobre 2026

Premier cours "Découverte" gratuit

Un jeudi sur deux de 18h.30 à 22 h., hors vacances scolaires

Salle de La Tricotaine - Le Landreau

220 €/an + cotisation association de 10€

